



**Genre, démocratie et restructuration post-conflit en Sierra Leone :  
Interview de Mlle. Abator Thomas, Ministre de la santé et des affaires sanitaires**

Par Treva Braun, Directrice des initiatives africaines pour le Groupe Future (*The Future Group*), une organisation internationale de défense des droits de l'homme basée au Canada.

Mars 2006

Le terme démocratie est employé pour désigner un système de gouvernement où le peuple est investi du pouvoir et l'exerce soit directement soit par l'intermédiaire de représentants élus. Il garantit le droit libre et égal de chacun à la participation politique; garantissant ainsi une gouvernance « du peuple par le peuple ». Cependant, la plupart des pays, y compris ceux dont en vante les mérites en tant que « démocraties électives », sont en réalité dotés de gouvernements dominés de façon disproportionnée par des hommes<sup>1</sup>. La population de tout état étant composée d'environ 50% de femmes; il semble extrêmement difficile de qualifier ces nations de véritablement démocratiques.

L'Afrique ne fait pas exception à cette situation. Avec seulement trois pays d'Afrique atteignant le seuil de 30% de femmes dans la composition de leur parlement,<sup>2</sup> le continent pourrait apparaître comme un argument désespéré en faveur d'une véritable réforme démocratique.

Qu'en est-il vraiment? Sur les 44 pays dans le monde dont au moins 20 pour cent des sièges au Parlement sont occupés par des femmes, 8 se situent en Afrique<sup>3</sup>. Entre 1990 et 2005, près des trois quarts des nations africaines ont vu le taux de femmes parlementaires s'accroître, et ce d'un façon considérable pour la plupart<sup>4</sup>. Au niveau ministériel, onze Etats africains ont aujourd'hui atteint un taux de représentation des femmes parmi les ministres de 20 pour cent.<sup>5</sup> Certains pays en situation post-conflit ont mis l'accent sur l'importance d'inclure des femmes dans le processus de reconstruction, et ont ainsi permis un accroissement sensible du nombre de femmes au parlement et à d'autres fonctions de décideurs<sup>6</sup>. A la fin de l'année 2005, le continent Africain a vu l'élection de la première femme au rang de chef d'Etat, en la personne de Ellen Johnson-Sirleaf, élue présidente du Libéria.

Bien que la lente et difficile route vers une démocratie représentative des sexes en Afrique soit encore longue, les progrès enregistrés dans les dernières années sont réels, et le déroulement de ce processus mérite un examen approfondi. La parole doit être donnée à ces révolutionnaires qui ont dédié leurs vies pour faire en sorte que les modes de gouvernement en Afrique quittent leur passé patriarcal. En effet, c'est à travers leurs histoires, plus que celles de l'élite politique traditionnelle, qu'il est possible d'avoir une idée claire de ce que signifie la notion de participation politique « libre et égale » en Afrique.

---

<sup>1</sup> Voir le rapport sur le développement humain du PNUD de 2005, Tableau 30: Participation politique des femmes, sièges au parlement occupés par des femmes (chambre basse ou unique), disponible sur [http://hdr.undp.org/statistics/data/pdf/hdr05\\_table\\_30.pdf](http://hdr.undp.org/statistics/data/pdf/hdr05_table_30.pdf) (consulté le 3 janvier 2006).

<sup>2</sup> *Ibid.* Mozambique (34.8%), Rwanda (48.8%) et Afrique du Sud (32.8%). Seulement 14 autres pays au monde avaient atteint cette masse critique en 2005 : Argentine, Autriche, Belgique, Costa Rica, Cuba, Danemark, Espagne, Finlande, Allemagne, Guyane, Islande, Norvège, Pays-Bas, et Suède. Les Etats-Unis avaient un taux de seulement 15%, la France 12,2% et le Royaume Uni 18,1%.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Union Inter-Parlementaire, *Beyond Beijing: Towards Gender Equality In Politics*, Rapport de la Réunion parlementaire à l'occasion de la 49<sup>ème</sup> session de la Commission sur le statut de la femme à Pékin (+10), New York, 30 mars 2005, disponible sur <http://www.ipu.org/splz-e/csw49/report.pdf> (en date du 3 janvier 2006), pp. 2, 7.



Abator Thomas fait partie de ces révolutionnaires. Née à Freetown, en Sierra Léone, le 10 août 1941, Mlle. Thomas était destinée à devenir non seulement l'un des principaux partisans des progrès des femmes en politique en Afrique de l'Ouest, mais aussi à figurer parmi les femmes africaines de plus en plus nombreuses à accéder à un poste de ministre et à engager le gouvernement de son pays dans de nouvelles directions. Elle partage ici ses perspectives sur les questions de différence sexuelle, de la politique et de la mise en place de la démocratie post-conflit en Sierra Leone.

TB: Avez vous toujours été politisée?

AT: Il ne me semble pas avoir jamais entendu le mot "politique" au cours de mon enfance. Dans mes jeunes années, la Sierra Leone était toujours colonisée par les Britanniques et ceux-ci gouvernaient. Au début de ma carrière, alors que mon pays se battait pour accéder à l'indépendance, je n'ai jamais sentie que cela me concernait.

TB: Comment est né votre intérêt pour la politique et pour les questions de différence sexuelle?

AT: Mon intérêt a émergé quand je travaillais en tant que Directrice adjointe du British Council à Freetown, et il s'est développé davantage en 1997, durant l'interrègne en Sierra Leone, alors que je travaillais pour le British Council en Angleterre. J'ai rencontré une femme dénommée Lesley Abdallah, membre du Conseil du British Council. Nous avons parlé des problèmes liés à la différence sexuelle et elle m'a présenté la problématique des femmes en politique. Elle m'a amenée, je m'en souviens, à une session de plantation d'arbres organisée à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, où un arbre était planté pour chaque femme présente au parlement. Elle m'a également raconté le travail qu'elle faisait avec des femmes au Ghana et au Nigeria. Lorsque je suis retournée à Freetown après la guerre, j'ai invité Lesley à venir organiser un atelier pour faire découvrir aux femmes la participation politique active. Ces ateliers ont été la rampe de lancement du Groupe 50/50, une organisation que j'ai co-fondé en 2000 pour défendre la cause d'une politique représentative des sexes en Sierra Leone.

TB: Qu'est-ce que le Groupe 50/50?

AT: Le groupe 50/50 est une organisation faisant campagne pour développer la participation des femmes en politique dans une démocratie, et leur participation à d'autres processus de prise de décision à tous les niveaux, avec pour objectif de parvenir à une situation d'égalité de représentation des sexes. Nous considérons que davantage de femmes en politique permettrait d'en améliorer la qualité. Afin d'atteindre ce but, le Groupe s'attèle à changer la perception des femmes en politique par le public, à encourager les femmes et leur permettre, à travers des formations et du plaidoyer, de se porter candidates et d'obtenir des postes de direction dans la fonction publique, et à participer à la bonne gouvernance. Le Groupe plaide également contre les barrières empêchant aux femmes de se lancer en politique, et fait pression en faveur de processus électoraux égaux et neutres en terme de sexe. Dans le cadre de notre action, nous avons notamment formé 1000 femmes au leadership, à la communication, au plaidoyer et au rôle des femmes au Parlement, en préparation des élections générales de 2002, et quelques 500 autres en vue des élections locales de 2004.

TB: Quel était le niveau de la participation politique des femmes avant la guerre civile ?

AT: Il était extrêmement bas. Les femmes étaient marginalisées dans tous les domaines de la vie en Sierra Leone. Le taux d'analphabétisme chez les femmes était très haut : quatre-vingt pour

cent, contre soixante-et-un pour cent chez les hommes. Le taux de femmes quittant le lycée après un mariage précoce, la forte demande de travail de la part des femmes au sein des foyers et le taux de grossesse chez les adolescents étaient élevés. Le taux de morts en couche, de 1800 morts pour 100 000 naissances, était trois fois plus élevé que la moyenne en Afrique sub-saharienne. Les droits des femmes à bénéficier de ressources, à la justice sociale et au bien-être étaient en grande partie négligés. Les femmes subissaient des attentes d'origine culturelle à leur égard, qui circonscrivaient leur rôle à la sphère privée du foyer. La combinaison de tous ces facteurs rendait la participation des femmes à la politique virtuellement impossible. Par conséquent, tout en constituant plus de la moitié de la population, les femmes n'étaient que très peu représentées au parlement de Sierra Leone et elles n'assuraient que 8 pour cent des emplois administratifs et de gestion.

TB: Que cela signifiait-il, en définitive, pour cette moitié de la population de la Sierra Leone ?

AT: Dans un système politique dominé par les hommes, les femmes sont victimes d'une grave sous représentation, qui fait partie d'un modèle plus large d'inégalité dans les prises de décision. Au cours de l'histoire du conflit en Sierra Leone, les femmes ont été touchées de façon disproportionnée par la souffrance et de misère, tout en n'étant pourtant que rarement impliquées dans le processus de prise de décisions qui ont conduit aux conflits, ou à leur cessation. En dépit de l'inclusion de la garantie d'égalité entre les hommes et les femmes à notre constitution, les hommes sont presque toujours ceux qui prennent les décisions qui affectent le quotidien des femmes. Certains problèmes, relatifs en particulier aux femmes et aux enfants, ne sont pas abordés de façon satisfaisante. Certains postes clés, en particulier politiques, ne sont pas attribués aux femmes, non pas parce qu'elles ne sont pas compétentes, mais parce que les hommes pensent en priorité à d'autres hommes quand ils sont amenés à faire des suggestions pour ces nominations. Les hommes ont tendance à ignorer les compétences, les talents et l'expérience de la moitié de la population.

TB: Comment la participation politique a-t-elle évoluée depuis la guerre civile s'est achevée, et quel rôle a joué le mouvement des femmes dans cette évolution ?

AT: Elle a considérablement changé. Davantage de personnes s'intéressent à la politique, en particulier des femmes. Par exemple, lors des élections de 2002, 165 femmes se sont présentées au scrutin et 18 ont été élues. Auparavant, il y avait seulement 6 femmes au Parlement. Outre ces quelques femmes qui étaient déjà parlementaires, la majorité des femmes qui ont participé aux élections avaient été formées par le Groupe 50/50, ce qui démontre que la mobilisation des femmes a été un élément clef dans les progrès accomplis. Pour les postes de ministres et adjoints, les chiffres concernant la représentation féminine ont augmenté de 50 pour cent. La dernière élection a enregistré le plus grand nombre de candidatures féminines aux élections présidentielle et vice présidentielle. Bien sur, la route sur laquelle nous nous sommes engagés est longue. Même avec les avancées récentes, les femmes n'occupent que 14,5 pour cent des sièges au Parlement et 13 pour cent des emplois ministériels. Et bien que l'administration territoriale soit souvent jugée plus facile d'accès pour les femmes que la politique nationale, seulement 11 pour cent des candidats lors des dernières élections étaient des femmes.

TB : Quel accueil est-il réservé au Groupe 50/50 en Sierra Leone ?

AT: Quelques femmes sont hostiles au groupe, car elles croient encore au mythe selon lequel la politique est un jeu réservé aux hommes, et elles craignent la violence qui lui est habituellement associée. Nous avons connu quelques cas où des femmes étaient victimes d'attaques et de critiques de la part des hommes. De nombreux activistes du Group 50/50 sont



accusés d'être des femmes divorcées qui cherchent à ébranler la famille et à supplanter les hommes. Malgré ces défis, nous avons réussi à obtenir du gouvernement qu'il s'ouvre aux questions de différences sexuelles, et les gouvernants prennent sérieusement nos perspectives sur des nominations politiques importantes et les problèmes de différence de sexe.

TB: Quels sont les défis et les obstacles que le mouvement politique des femmes a dû relever?

AT: Nous avons tout d'abord besoin que les partis politiques désignent des femmes comme candidates, et cela représente un défi. La discrimination positive étant considérée inconstitutionnelle en Sierra Leone, il faut donc décider les partis politiques à nommer des femmes comme porte-paroles de leurs partis dans les diverses circonscriptions. A moins que et jusqu'à ce que nous obtenions l'amendement de la constitution, ce sera toujours une tâche ardue que d'obtenir une représentation égalitaire. Ceci étant dit, il y a quelques femmes qui pensent que de telles mesures les feraient se sentir inférieures et elles préfèrent se battre avec les hommes. Avant les élections générales de 2002, nous avons tenu une conférence consultative avec les dirigeants des différents partis, au cours de laquelle nous avons obtenu d'eux un accord pour nommer un quota de 30 % de femmes dans leurs listes électorales. La plupart d'entre eux en ont fait la promesse sans la tenir. La plupart du temps, ces partis préfèrent sélectionner des candidats masculins et laisser les femmes faire la cuisine.

Nous avons également dû faire face à des défis en présence de procédures de ballottages biaisées. Par exemple, l'une de nos stagiaires particulièrement brillante de l'atelier initial a décidé de se présenter à une élection et a été nommée par un parti politique. Quand la liste du parti a été publiée, elle a découvert que son nom avait été placé dans une position qui réduirait ses chances d'être élue, après application du système de représentation proportionnelle, en vigueur à ce moment. Son nom a été avancé sur la liste et elle a gagné l'élection. Elle est aujourd'hui classée parmi les meilleurs membres de la Chambre. Afin d'éviter ce type de problèmes, le Groupe 50/50 fait pression sur les partis pour qu'ils adoptent un « système zip », c'est-à-dire l'alternance des noms d'hommes et de femmes sur les listes des partis, à chaque fois qu'un système de représentation proportionnelle est utilisé.

Parmi les autres obstacles considérables auxquels les femmes font face figure le fort taux d'analphabétisme parmi les femmes, des facteurs socio-culturels, notamment les croyances traditionnelles, la violence qui règne pendant les campagnes, l'absence d'un environnement favorable et la situation multilingue en Sierra Leone. Les femmes sont également socialisées d'une façon qui entrave leur participation en politique. Par exemple, elles ont tendance à adopter des attitudes négatives à l'égard d'elles mêmes et d'autres, elles ne cherchent pas à prendre des risques ou relever des défis, elles manquent d'estime de soi, et elles ont des difficultés à supporter la critique. L'argent est également un problème, dans la mesure où les femmes ne peuvent obtenir de prêts facilement car elles manquent de revenus. Certaines ne peuvent même pas s'acquitter des frais de candidatures.

TB: Souvent, lorsque les femmes parviennent finalement à faire leur chemin jusqu'aux fonctions politiques haut placées, elles sont reléguées à des postes qui sont considérées comme intrinsèquement « féminines », comme les affaires sociales, la famille, et la culture, alors que les hommes continuent à avoir le contrôle sur les portefeuilles plus « puissants », tels que les finances, le développement économique, et la justice. Qu'en est-il de l'expérience de la Sierra Leone ?

AT: Cela n'est pas le cas en Sierra Leone, dans la mesure où nous avons eu la première femme ministre des affaires étrangères en Afrique de l'Ouest, une ministre du développement économique, et une ministre du Commerce et de l'Industrie.



- TB: Comment votre propre nomination en tant que Ministre de la Santé et des Affaires Sanitaires s'est produite et qu'avez-vous alors ressenti ?
- AT : J'ai été invitée à rencontrer le Vice-président. Quand je suis allée le voir, nous avons discuté un peu de certains événements récents, puis il m'a demandé des renseignements sur le Groupe 50/50 et il a dit que le travail que je faisais était assez politique. J'ai vite expliqué que notre action n'était pas partisane, mais rétrospectivement je réalise qu'il suggérait alors simplement que je nourrissais un intérêt pour la politique. Il m'a ensuite demandé si je pourrais envisager de devenir Ministre de la Santé et des Affaires Sanitaires. Les bras m'en sont tombés. J'ai marmonné quelque chose sur le fait que je ne suis pas médecin et que je ne connais rien à la santé, mais il a insisté sur le fait que lui et le Président étaient convaincus que j'étais la bonne personne pour ce poste. Il a mentionné combien j'avais été efficace durant mes deux années en tant que Directrice du British Council. Je lui ai demandé de m'accorder du temps pour y réfléchir. J'ai entamé une réflexion, et j'ai réalisé que cela représentait un accomplissement pour les femmes en général et pour le Groupe 50/50 en particulier. J'ai réalisé qu'étant une avocate si fervente des femmes en politique, il m'était impossible de décliner l'offre. Après trois jours, je devais aller voir le Vice-président à nouveau et en m'y rendant, je me sentais encore plus confiante et résolue à donner de meilleur de moi-même dans l'objectif d'ouvrir la voie à d'autres femmes vers l'opportunité d'assumer de hautes fonctions.
- TB: Quelles ont été vos impressions au Cabinet ministériel jusque là ?
- AT: Être au Cabinet implique une grande responsabilité. Les décisions prises peuvent avoir un impact fondamental sur le développement du pays. Il est important que les Ministres travaillent en équipe car finalement, tout se réduit au Gouvernement et le Cabinet est un élément très important du gouvernement. En tant que Ministre de Cabinet, on ne doit pas penser seulement à son Ministère, mais également à l'action globale du Gouvernement.
- TB: Dans quelle mesure avez vous été capable d'insérer une perspective féminine nouvelle dans votre portefeuille ?
- AT: La réduction de la mortalité infantile et des morts en couche est ma première priorité. Bien que ce soit un aspect majeur de mon portefeuille, j'y ajoute une nouvelle dimension en essayant de résoudre le problème en incluant des femmes qui ne sont pas nécessairement enceintes ou allaitantes. Par exemple, Freetown connaît de grands problèmes en matière de collecte des déchets. Les marchés sont les plus touchés, car ils génèrent une quantité considérable de déchets végétaux. Comme les moustiques vivent et se reproduisent dans les ordures, cela amplifie le risque de maladies comme la malaria, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de 5 ans. Même si la collecte des ordures incombe à la Mairie de Freetown, mon ministère s'est lancé dans un projet avec les femmes travaillant sur les marchés, qui vont former une coopérative et commencer un projet de compostage. Les personnes visées par le compostage sont les petits cultivateurs de légumes autour de Freetown, qui sont majoritairement des femmes. Ils seront formés à l'utilisation du compost pour obtenir de meilleurs rendements, et de meilleurs prix pour leur production, ce qui permettra de leur donner un pouvoir économique plus grand. Je travaille également sur un projet relatif à la nutrition. La malnutrition est responsable de 40% de mortalité infantile et en couche en Sierra Leone. Le problème ne vient pas d'un manque de nourriture, mais du fait que les gens ne peuvent pas garder leurs aliments frais. Lorsqu'il y a abondance de fruits et légumes, ils sont gâchés. Quand ils ne sont plus de saison, les populations s'en passent. Nous allons encourager les femmes des campagnes, en particulier les femmes enceintes et celles qui ont des enfants âgés de moins de cinq ans, à cultiver leurs jardins et de faire de la préservation



d'aliments à petite échelle, et les services de consultation prénatale leur apprendra la valeur de certains aliments, en particulier des produits de sevrage.

TB: Êtes-vous confrontée à des préjugés fondés sur votre sexe dans le cadre de votre nouveau rôle politique ?

AT: Non. Une femme ministre serait plutôt davantage respectée qu'un homme. On considère qu'une femme, pour atteindre une haute fonction, doit avoir excellé dans d'autres domaines.

TB: Quelles sont les principales leçons que vous avez tirées sur la démocratie en Afrique, depuis votre entrée en politique ?

AT: La démocratie africaine est caractérisée par la violence, même si quelques pays ont échappé à ce phénomène, comme la Tanzanie, l'Afrique du Sud et plus récemment la Sierra Leone, où les deux dernières élections se sont déroulées dans le calme. Néanmoins, je ne crois pas que la plupart des gens comprennent réellement ce que la notion de démocratie signifie. Il me semble qu'un grand travail de sensibilisation soit nécessaire afin de permettre à la population de comprendre quel rôle *ils* doivent jouer dans une démocratie, afin que celle-ci fonctionne.

TB: Quels sont les plus grands défis que se présentent à l'avenir pour la démocratie en Sierra Leone ?

AT: Ils sont nombreux, mais les plus importants sont l'éducation et la responsabilisation économique. Si les populations ne sont pas éduquées, elles ne comprendront pas les principaux problèmes actuels et ne seront pas capables d'avoir une opinion éclairée. Quand les personnes sont pauvres, elles sont trop occupées à gagner petitement de quoi vivre pour s'intéresser à autre chose. Ils ne sont pas en bonne santé. Entre tant que gouvernants, nous devons travailler très dur pour réduire la pauvreté, et cette question est abordée par la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté. Une fois ces domaines traités, les populations verront ce pays comme une démocratie. En outre, la participation égalitaire des femmes à la prise de décision est vitale pour que le développement en Sierra Leone soit réellement démocratique. Si seulement nous pouvions atteindre une masse critique de femmes aux postes de décisionnaires, je crois que cela aiderait considérablement à remettre ce pays sur pieds.

Même si les progrès d'après-guerre doivent être salués, Mlle. Thomas et les autres personnes qui travaillent sur les questions de différence sexuelle en Sierra Leone ont toujours du pain sur la planche. Le pays, ravagé par les conflits, enregistre parmi les pires résultats au monde à la fois en terme de développement humain que d'égalité sexuelle. Dans le rapport sur le développement humain publié par le PNUD en 2005, la Sierra Leone était classé 176<sup>ème</sup> sur 177 pays figurant à l'index de développement humain<sup>7</sup>, et 139<sup>ème</sup> sur 140 à l'index de développement portant sur les différences sexuelles<sup>8</sup>.

Il est évident que pour que les femmes participant de façon égale et équitable à leur propre gouvernance, elles doivent être dans une situation équitable par rapport aux hommes dans tous les autres domaines de la vie sociale et économique, y compris l'éducation, l'alphabétisme et la responsabilisation économique. Ces conditions préalables sont encore loin d'être réalisées. D'après

---

<sup>7</sup> Rapport sur le développement humain du PNUD (2005), Données par pays, Sierra Leone, disponible à [http://hdr.undp.org/statistics/data/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_SLE.html](http://hdr.undp.org/statistics/data/country_fact_sheets/cty_fs_SLE.html) (consulté le 11 mars 2006). L'indice de développement humain (IDH) mesure

<sup>8</sup> *Ibid.* L'indice de développement lié à la différence sexuelle correspond à l'IDH, ajusté en fonction des disparités sexuelles. Le PNUD le décrit comme étant simplement l'IDH ajusté vers le bas en cas d'inégalités entre les sexes.



des chiffres de 2003<sup>9</sup>, le taux d’alphabétisme chez les femmes adultes est seulement de 20,5 pour cent, soit la moitié de celui des hommes. Il y a des signes évidents d’améliorations pour les jeunes – les jeunes femmes entre 15 et 24 ans ont un taux d’alphabétisme de 29,9 pour cent, soit 64 pour cent de celui des hommes du même âge, mais l’écart reste alarmant. En outre, d’après l’Unicef, « alors que le taux de fréquentation des écoles primaires s’accroît chaque année en Sierra Leone, ... l’écart filles garçons se creuse toujours ». <sup>10</sup> Entre 2000 et 2005, le rapport entre filles et garçons fréquentant l’école primaire se situait à hauteur de 70 pour cent. Le taux brut d’inscription combiné pour les écoles primaires, secondaires et tertiaire pour l’année 2002 – 2003 était de seulement 38 pour cent pour les filles, contre 52 pour cent pour les garçons. <sup>11</sup>

Ces écarts en terme d’éducation se reflètent dans la distribution relative des hommes et des femmes au travail, les femmes gagnant seulement 42 pour cent de ce que les hommes gagnent en Sierra Leone. L’activité économique des femmes a légèrement augmenté depuis 1990, mais elle se situe toujours à seulement 55 pour celle de leurs homologues masculins. <sup>12</sup> Sur la scène politique, alors que la discrimination contre les femmes a été supprimée *de jure* il y a près d’un demi siècle, quand les femmes ont acquis le droit de vote et le droit de se présenter à des élections en 1961<sup>13</sup>, la discrimination *de facto* reste clairement un problème.

Que cela signifie-t-il alors en terme de démocratie et genre en Sierra Leone? Comme les statistiques le prouvent, les problèmes sont loin d’être insignifiants et tout ne changera pas en une nuit. Mais le dur labeur et les résultats tangibles obtenus par des personnes comme Abator Thomas devraient encourager les femmes sierra léonaises, et Africaines en général, et leur donner l’espoir qu’un changement est non seulement possible mais déjà en cours.

Traduit par Aurélie Demaugé.

---

<sup>9</sup> Rapport sur le développement humain du PNUD (2005), Données par pays, Sierra Leone, disponible sur <http://hdr.undp.org/statistics/data/countries.cfm?c=SLE> (consulté le 11 mars 2006)

<sup>10</sup> Site Internet de l’UNICEF, Information par pays, “At a glance: Sierra Leone” disponible sur <http://www.unicef.org/infobycountry/sierraleone.html> (consulté le 11 mars 2006) (nous traduisons).

<sup>11</sup> Voir note n°9.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Ibid.